



37 Rue René Cassin
BEZANNES
CS 30009
51726 REIMS CEDEX

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE LA MARNE DE LA LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE LA MARNE DE LA LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

SIREN N° 331 260 638

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

Aux Membres de l'association du COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE LA MARNE DE LA LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE LA MARNE DE LA LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et financier du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes

Mazars

Bezannes, le 29 mars 2024

DocuSigned by:

7AE525FC503F4D2...

Vincent Schrepel

Associé

Bilan : l'actif

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)
	Brut	Amort.prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	194 000,00	61 924,88	132 075,12	139 563,51
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	147 564,97	84 506,43	63 058,54	69 416,58
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	57 522,00		57 522,00	56 414,00
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres	20,00		20,00	20,00
TOTAL (I)	399 106,97	146 431,31	252 675,66	265 414,09
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Avances et acomptes versés sur commandes	203,51		203,51	203,51
Créances				
. Créances clients, usagers et comptes rattachés	1 169,83		1 169,83	1 749,64
. Créances reçues par legs ou donations				
. Autres	31 142,62		31 142,62	52 672,39
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	431 863,51		431 863,51	396 116,00
Charges constatées d'avance	3 077,85		3 077,85	2 486,63
TOTAL (II)	467 457,32		467 457,32	453 228,17
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL ACTIF	866 564,29	146 431,31	720 132,98	718 642,26

Bilan : le passif

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	Variation
Fonds propres			
Fonds propres sans droit de reprise			
. Fonds propres statutaires			
. Fonds propres complémentaires			
Fonds propres avec droit de reprise			
. Fonds statutaires			
. Fonds propres complémentaires			
Ecart de réévaluation			
Réserves			
. Réserves statutaires ou contractuelles			
. Réserves pour projet de l'entité	57 462,07	57 462,07	
. Autres	461 516,60	423 417,27	38 099,33
Report à nouveau			
Excédent ou déficit de l'exercice	2 704,92	38 099,33	-35 394,41
Situation nette (sous total)	521 683,59	518 978,67	2 704,92
Fonds propres consommables			
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
TOTAL (I)	521 683,59	518 978,67	2 704,92
Fonds reportés et dédiés			
Fonds reportés liés aux legs ou donations			
Fonds dédiés	13 000,00	13 000,00	
TOTAL (II)	13 000,00	13 000,00	
Provisions			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges	26 953,00	24 520,00	2 433,00
TOTAL (III)	26 953,00	24 520,00	2 433,00
Dettes			
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières diverses			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	66 705,95	57 587,23	9 118,72
Dettes des legs ou donations			
Dettes fiscales et sociales	21 356,37	20 499,43	856,94
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	70 434,07	84 056,93	-13 622,86
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	158 496,39	162 143,59	-3 647,20
Ecart de conversion passif (V)			
TOTAL PASSIF	720 132,98	718 642,26	1 490,72
Engagements reçus			
Legs nets à réaliser			
. acceptés par les organes statutairement compétents			
. autorisés par l'organisme de tutelle			
Dont en nature restant à vendre			
Engagements donnés			

Compte de résultat

	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	Variation
	Total	Total	Variation
Produits d'exploitation			
Cotisations	22 616,00	23 240,00	-624,00
Ventes de biens et services			
Ventes de biens	3 314,23	4 514,66	-1 200,43
dont ventes de dons en nature			
Ventes de prestations de services	9 421,61	13 005,62	-3 584,01
dont parrainages	6 723,58	5 924,04	799,54
Produits de tiers financeurs			
Concours publics et subventions d'exploitation	10 340,00	8 990,00	1 350,00
Versements des fondateurs ou consommations/dotation consommable			
Ressources liées à la générosité du public			
Dons manuels	290 765,75	294 592,70	-3 826,95
Mécénats	5 000,00	12 000,00	-7 000,00
Legs, donations et assurances-vie			
Contributions financières	247 511,46	240 963,52	6 547,94
Reprises sur les amortiss., dépréciat., prov. et transferts de charge		3 201,59	-3 201,59
Utilisations des fonds dédiés			
Autres produits	120,28	198,25	-77,97
Total des produits d'exploitation (I)	589 089,33	600 706,34	-11 617,01
Charges d'exploitation			
Achats de marchandises	5 366,38	1 620,95	3 745,43
Variations stocks			
Autres achats et charges externes	184 137,60	170 897,25	13 240,35
Aides financières	204 660,88	199 369,05	5 291,83
Impôts, taxes et versements assimilés	3 849,50	3 927,49	-77,99
Salaires et traitements	109 039,61	106 916,39	2 123,22
Charges sociales	41 506,79	40 723,26	783,53
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	17 172,47	18 825,33	-1 652,86
Dotations aux provisions	2 433,00	2 817,00	-384,00
Reports en fonds dédiés			
Autres charges	25 882,85	20 147,95	5 734,90
Total des charges d'exploitation (II)	594 049,08	565 244,67	28 804,41
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-4 959,75	35 461,67	-40 421,42
Produits financiers			
De participations			
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif			
Autres intérêts et produits assimilés	6 762,94	1 723,02	5 039,92
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges			
Différences positives de change			
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement			
Total des produits financiers (III)	6 762,94	1 723,02	5 039,92
Charges financières			
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			
Intérêts et charges assimilées			
Différences négatives de change			
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placements			
Total des charges financières (IV)			
RESULTAT FINANCIER (III - IV)	6 762,94	1 723,02	5 039,92

	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	Variation
	Total	Total	Variation
RESULTAT COURANT avant impôts (I – II + III – IV)	1 803,19	37 184,69	-35 381,50
Produits exceptionnels			
Sur opérations de gestion	1 176,73	1 023,64	153,09
Sur opérations en capital			
Reprises sur provisions et transferts de charges			
Total des produits exceptionnels (V)	1 176,73	1 023,64	153,09
Charges exceptionnelles			
Sur opérations de gestion	34,00		34,00
Sur opérations en capital			
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions			
Total des charges exceptionnelles (VI)	34,00		34,00
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	1 142,73	1 023,64	119,09
Participation des salariés aux résultats (VII)			
Impôts sur les sociétés (VIII)	241,00	109,00	132,00
Total des produits (I + III + IV)	597 029,00	603 453,00	-6 424,00
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	594 324,08	565 353,67	28 970,41
EXCEDENT OU DEFICIT	2 704,92	38 099,33	-35 394,41
Evaluation des contributions volontaires en nature			
Produits			
. Dons en nature			
. Prestations en nature			
. Bénévolats	25 935,68	21 020,61	4 915,07
Total	25 935,68	21 020,61	4 915,07
Charges			
. Secours en nature			
. Mise à disposition gratuite de biens et services			
. Prestations			
. Personnel bénévole	25 935,68	21 020,61	4 915,07
Total	25 935,68	21 020,61	4 915,07



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
CLOS AU 31/12/2023

TABLE DES MATIERES

1.	PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	19
1.1	OBJET SOCIAL.....	19
1.2	NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES REALISÉES.....	19
1.3	ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE.....	20
2.	PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES	21
2.1	PRINCIPES GÉNÉRAUX	21
2.1.1	<i>Préambule</i>	21
2.1.2	<i>Cadre légal de référence</i>	21
2.2	DÉROGATIONS.....	21
2.2.1	<i>Cotisation des Comités Départementaux</i>	21
3.	INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN	22
3.1	NOTES SUR LE BILAN ACTIF	22
3.1.1	<i>Principes généraux</i>	22
3.1.2	<i>État de l'actif immobilisé (brut)</i>	23
3.1.2.1	Détail des colonnes « B et C ».....	23
3.1.3	<i>Amortissements de l'actif immobilisé</i>	23
3.1.4	<i>Méthode et durées d'amortissements</i>	24
3.1.5	<i>Tableau de variation des immobilisations financières</i>	24
3.1.1	<i>Etat des échéances des créances</i>	25
3.1.2	<i>Tableaux des dépréciations</i>	25
3.1.3	<i>Disponibilités</i>	26
3.1.4	<i>Produits à recevoir par postes du bilan</i>	26
3.1.5	<i>Charges constatées d'avance</i>	26
3.2	NOTES SUR LE BILAN PASSIF	27
3.2.1	<i>Tableau de variation des fonds propres</i>	27
3.2.2	<i>Fonds dédiés</i>	28
3.2.3	<i>Provisions pour risques et charges</i>	29
3.2.3.1	Tableau de variation	29
3.2.3.2	Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés.....	29
3.2.4	<i>Dettes</i>	29
3.2.4.1	Etat des échéances	29
3.2.4.2	Détail des dettes fiscales et sociales.....	30
3.2.5	<i>Charges à payer par postes du bilan</i>	30
4.	INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT	31
4.1	COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)	31
4.2	PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	33
4.2.1	<i>Produits liés à la générosité du public</i>	33
4.2.1.1	Cotisations sans contrepartie	33
4.2.1.2	Dons manuels et dons étrangers	33
4.2.1.3	Mécénat.....	34
4.2.1.4	Autres produits liés à la générosité du public.....	34
4.2.2	<i>Produits non liés à la générosité du public</i>	34
4.2.2.1	Parrainage des entreprises	34
4.2.2.2	Contributions financières sans contrepartie.....	35
4.2.2.3	Autres produits non liés à la générosité du public.....	35
4.2.3	<i>Subventions et autres concours publics</i>	35
4.2.4	<i>Reprises sur provisions et dépréciations</i>	36
4.2.5	<i>Utilisation des fonds dédiés</i>	36
4.3	CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION.....	36
4.3.1	<i>Modalités de répartition des charges</i>	36
4.3.2	<i>Missions sociales</i>	38
4.3.3	<i>Frais de recherche de fonds</i>	38
4.3.3.1	Frais d'appel à la générosité du public	38
4.3.3.2	Frais de recherches des autres ressources	38

4.3.4	<i>Frais de fonctionnement</i>	39
4.3.5	<i>Dotations aux provisions et dépréciations</i>	39
4.3.6	<i>Reports en fonds dédiés de l'exercice</i>	39
4.4	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD	39
4.4.1	<i>Principes généraux</i>	39
4.4.2	<i>Principes de valorisation</i>	40
4.5	TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD	41
4.6	AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT	42
4.6.1	<i>Honoraires des commissaires-aux-comptes</i>	42
4.6.2	<i>Charges et produits exceptionnels</i>	42
4.7	COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)	43
4.7.1	<i>Compte d'Emploi des Ressources (CER)</i>	43
4.7.2	<i>Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public</i>	45
4.7.3	<i>Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public</i>	45
5.	AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE	46
5.1	AUTRES INFORMATIONS	46
5.1.1	<i>Informations relatives aux bénévoles</i>	46
5.1.2	<i>Informations relatives au personnel salarié</i>	47
5.1.3	<i>Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice</i>	47
5.1.4	<i>Certification du nombre d'adhérents</i>	47

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1 OBJET SOCIAL

L'objet social de l'association est défini dans les statuts de la manière suivante :

« L'association de la Ligue Nationale Contre le Cancer, fondée en 1918 et reconnue d'utilité publique par un décret du Président de la République en date du 22 novembre 1920, a pour but de rassembler toutes les personnes physiques ou morales désireuses d'aider à la lutte contre le cancer, de provoquer, favoriser et coordonner toutes les initiatives privées tendant à développer la lutte contre le cancer, d'aider les malades atteints de cancer ainsi que leur famille ».

« La Ligue Nationale Contre le Cancer a pour objet d'unir les efforts de l'ensemble de ses membres, notamment de ses Comités départementaux, en vue de favoriser et de coordonner les activités exercées par eux, ainsi que celles de grands organismes, publics ou privés, désireux d'aider à la lutte contre le cancer. La Ligue Nationale Contre le Cancer s'attache également à développer des relations avec les associations et organismes étrangers poursuivant un but similaire, ainsi qu'avec les organisations internationales s'intéressant au cancer ».

1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES REALISÉES

La Ligue Nationale Contre le Cancer exerce quatre missions principales que sont :

- **Action de recherche :**

Dans le cadre de la mission « Recherche », la Ligue initie, soutient, fait réaliser ou réalise et évalue des projets et des programmes couvrant tous les aspects de la recherche contre le cancer, incluant la recherche fondamentale, la recherche clinique, l'épidémiologie et la recherche en sciences humaines et sociales et tout autre projet de recherche. Elle accorde un soutien financier aux jeunes chercheurs. D'une façon générale, elle comprend toute action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions en direction des malades :**

Dans le cadre de la mission « Actions pour les malades », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet la qualité de vie et l'accompagnement global des personnes atteintes de la maladie cancéreuse et de leurs proches afin d'améliorer la qualité de leur prise en charge et de la défense de leurs droits. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions d'information, et de prévention, dépistage :**

Dans le cadre de la mission « Actions d'information, de prévention et de dépistage », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet d'informer et de communiquer sur la maladie cancéreuse et de participer à l'éducation à la santé. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de l'information, de la prévention et de la promotion du dépistage.

- **Action de formation :**

Dans le cadre de la mission de « Actions de formation », la Ligue initie, soutient, réalise, et évalue des actions de formations permettant de développer la qualification d'intervenants dans la lutte contre le cancer et ayant trait aux autres missions sociales.

La Ligue Nationale Contre le Cancer développe son action :

- En direction des malades touchés par le cancer et leurs proches, par des soutiens notamment financiers, matériels et psychologiques ;
- En direction du public en général, par la documentation, l'information, notamment sur les cancers et leurs modalités de prévention et de dépistage ;
- En direction des personnels soignants, des établissements de soins et de leurs groupements par des actions de formation et des aides à la diffusion et la mise en œuvre des meilleures pratiques diagnostiques et thérapeutiques ;
- En direction des chercheurs et des équipes de recherche par des aides financières et techniques ;
- Par la création, la subvention et au besoin, par l'administration d'établissements ;

- Et plus généralement, par tous les moyens susceptibles de développer ou rendre plus efficace la lutte contre le cancer.

1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE

Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice sont les suivants :

- Le comité a perçu sur l'exercice des reversements de legs de la part de la ligue nationale contre le cancer d'un montant de 156 424.10 euros.

Aucun évènement significatif postérieur à la clôture de l'exercice n'est à mentionner.

2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX

2.1.1 Préambule

L'exercice clos le 31/12/2023 a une durée de 12 mois.

Les documents dénommés états financiers comprennent : le bilan, le compte de résultat et l'annexe

2.1.2 Cadre légal de référence

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2023 ont été établis et présentés conformément :

- Aux dispositions du code de commerce ;
- Aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général ;
- Aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2018-06, modifié par le règlement ANC N°2020-08.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

2.2 DÉROGATIONS

2.2.1 Cotisation des Comités Départementaux

La cotisation de 10% que les Comités Départementaux versent au Siège National au titre de l'exercice est calculée sur les ressources de l'exercice précédent.

Cette disposition a été adoptée pour les raisons suivantes :

- Les états financiers des Comités doivent être remontés au Siège National avant le 31 mars ;
- Le Siège National doit lui-même établir ses comptes annuels pour le 28 février.

3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1.1 Principes généraux

A leur date d'entrée dans le patrimoine, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

L'association a mis en œuvre la comptabilisation des immobilisations par composants.

- Les coûts significatifs de remplacement ou de renouvellement d'un composant ou d'un élément d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés comme l'acquisition d'un actif séparé et la valeur nette comptable du composant remplacé ou renouvelé est comptabilisée en charges.

Les éventuelles dépréciations sont constatées après identification d'un indice de perte de valeur, fonction des indicateurs suivants :

- Externes : valeur de marché, changements importants, taux d'intérêt et de rendement ;
- Internes : obsolescence ou dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions.

La valeur nette comptable est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation modifiant ainsi de manière prospective la base amortissable. L'évaluation des dépréciations est réalisée ultérieurement selon les mêmes règles. Quand les raisons qui ont motivé des dépréciations cessent d'exister, elles sont rapportées en résultat.

3.1.2 État de l'actif immobilisé (brut)

Rubriques	A	B	C	D
	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	338 238	3 327		341 565
Immobilisations financières	56 434	1 123	15	57 542
Total	394 672	4 450	15	399 107

3.1.2.1 Détail des colonnes « B et C »

Rubriques	Augmentation	Diminution
Immobilisations incorporelles	0	0
→ ...		
→ ...		
Immobilisations corporelles	3 326	0
→ Barnum	914	
→ Modèle de la palpation	1 151	
→ Présentoir	1 262	
Immobilisations financières	1 123	15
→ Parts sociales de banque	1 123	15
→ ...		
Total	4 449	15

3.1.3 Amortissements de l'actif immobilisé

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Sorties de l'actif	Fin exercice
Amort.Immobilisations incorporelles				
Amort.Immobilisations corporelles	129 259	17 172		146 431
Amort.Immobilisations financières				
Total	129 259	17 172	0	146 431

3.1.4 Méthode et durées d'amortissements

Nature des biens immobilisés	Durées Mode linéaire
Logiciels	3 ans
Bâtiments - Structure	50 ans
Bâtiments - Charpente, couverture & étanchéité	25 ans
Bâtiments - Façade & ravalement	15 ans
Bâtiments - Chauffage	15 ans
Bâtiments - Plomberie et électricité	25 ans
Bâtiments - Menuiseries extérieures	25 ans
Bâtiments - Ascenseur	20 ans
Bâtiments - Peinture & revêtement des sols	15 ans
Aménagement et agencements des bureaux	10 ans
Aménagement bureaux - Chauffage	15 ans
Aménagement bureaux - Plomberie	25 ans
Aménagement bureaux - Menuiseries extérieures	25 ans
Aménagement bureaux - Peinture, revêtement sol	15 ans
Matériel de Bureau	3 ans
Matériel de Transport	4 ans
Conteneurs	3 ans
Matériel Informatique	3 ans
Mobilier de Bureau	5 ans

3.1.5 Tableau de variation des immobilisations financières

Rubriques	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	56 414	1 123	15	57 522
Prêts				
Autres immobilisations financières	20			20
Total	56 434	1 123	15	57 542

Les immobilisations financières sont valorisées selon la méthode historique du premier entré premier sorti (méthode FIFO).

Lorsque la valeur du portefeuille au 31 décembre est inférieure à sa valeur historique, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

Le portefeuille de titres immobilisés comprend les parts sociales de banque.

3.1.1 Etat des échéances des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances	
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an
Actif immobilisé			
→ Autres immobilisations financières	20	20	
Actif circulant et charges d'avance			
→ Créances clients et comptes rattachés	1 170	1 170	
→ Autres Créances	31 143	31 143	
→ Créances reçues par legs ou donations		0	
→ Charges constatées d'avance	3 078	3 078	
Total	35 411	35 411	0

3.1.2 Tableaux des dépréciations

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles		NEANT		
Stocks				
Créances				
Immobilisations financières				
Total	0	0	0	0

Placements	Valeur Nette Comptable	Valeur actuelle	Dépréciation		Produit financier potentiel
			Dotations	Reprises	
Actions					
Contrat de capitalisation					
Obligations					
Bons du trésor					
Autres valeurs mobilières					
Total	0	0	0	0	0

3.1.3 Disponibilités

Rubriques	EXERCICE 2023	
	Montants	Produit financier réalisé
Comptes bancaires	44 000	
Livrets et comptes épargne	214 289	2 194
Comptes à terme	173 446	3 446
Caisse	129	
Total	431 864	5 640

3.1.4 Produits à recevoir par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
<i>Rubriques à détailler</i>		
Fournisseurs débiteurs	204	204
→		
→		
Créances clients et comptes rattachés	1 170	1 750
→		
→		
Créances par legs ou donation en cours de réalisation		
Autres créances		
→ legs à recevoir de la ligue nationale	0	16 902
→ dons à recevoir	29 822	35 770
→ subvention à recevoir	1 309	0
→ Fournisseurs débiteurs	11	
→		
→		
Disponibilités	14 603	14 789
Total	46 915	69 211

3.1.5 Charges constatées d'avance

Rubriques	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
charges de syndic	2163,27	2085,27
Assurance	426	401
Kinto vehicule	253	
atonis Orange	235	
...		
Total	3 078	2 487

3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

3.2.1 [Tableau de variation des fonds propres](#)

Variation des fonds propres	01/01/2023		Affectation du résultat		Augmentation		Diminution		31/12/2023	
	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public
Fonds propres sans droit de reprise										
→ Fonds statutaires										
→ Fonds de réserve générale										
→ Fonds de réserve missions sociales										
→ Legs et donations avec contrepartie										
Fonds propres avec droit de reprise										
Ecart de réévaluation										
Réserves	480 879		38 099	20 103						518 978
Report à nouveau										
Excédent ou déficit de l'exercice	38 099		-38 099	-20 103	2 705	-27 422				2 705
Subventions d'investissement										
Provisions réglementées										
Total	518 978	0	0	0	2 705	-27 422	0	0	521 683	

3.2.2 Fonds dédiés

La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés ».

⇒ *Lignes à ventiler par projet*

Variation des fonds dédiés issus de :	Montant initial		Fonds à engager au début de l'exercice	Report en fonds dédiés (689)	Utilisation de fonds reportés (789)	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	Année	Montant				
Subventions d'exploitation :		0	0	0	0	0
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
Ressources liées à la Générosité du Public :		0	0	0	0	0
→ <i>Dons à détailler ...</i>						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
		0	0	0	0	0
Sous-Total "Dons"						
→ <i>Legs à détailler ...</i>						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
		0	0	0	0	0
Sous-Total "Legs"						
Contributions financières d'autres organismes		15 000	13 000	0	0	13 000
→ Ligue nationale contribution aides aux malades	2021	15 000	13 000			13 000
→ ...						
Total		15 000	13 000	0	0	13 000

3.2.3 Provisions pour risques et charges

3.2.3.1 Tableau de variation

Rubriques et mouvements	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Provisions pour risques				
→ Provisions pour litiges				0
→ Autres provisions pour risques				0
Provisions pour charges				
→ Provisions pour charges sur legs ou donations				0
→ Provisions pour entretien des tombes sur legs				0
→ Provisions pour indemnités de départ en retraite	24 520	2 433		26 953
→				
Total	24 520	2 433	0	26 953

3.2.3.2 Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés

Les engagements de retraite et avantages assimilés sont évalués et comptabilisés en application de la recommandation ANC n°2013-02.

Les principales hypothèses économiques retenues sont ; l'engagement de retraite est calculé selon la méthode ci-dessous :

Le calcul ne résulte pas de l'évaluation actuarielle mais d'un calcul réalisé par salarié, selon les hypothèses suivantes :

- Âge de départ à la retraite retenu est 64 ans ;
- Départ volontaire à la retraite à l'initiative du salarié.

3.2.4 Dettes

3.2.4.1 Etat des échéances

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances		
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an	à plus de 5
Emprunts auprès des établissements de crédit :				
→ à 1 an au maximum à l'origine		0		
→ à plus de 1 an à l'origine		0		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	66 706	66 706		
Dettes des legs ou donations		0		
Dettes fiscales et sociales	21 356	21 356		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		0		
Autres dettes	70 434	70 434		
Produits constatés d'avance		0		
Total	158 496	158 496	-	-

3.2.4.2 Détail des dettes fiscales et sociales

Rubriques	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
Dettes fiscales :	1 419	689
→ Impôt sur les sociétés	241	109
→ Taxe sur les salaires		
→ Formation professionnelle et autres taxes	1 178	580
→ Etat charges à payer		
Dettes sociales :	19 938	19 810
→ Urssaf/ Pôle emploi	4 629	4 945
→ Caisse de retraite	1 040	1 113
→ Caisse de prévoyance	2 098	1 826
→ Personnel autres charges à payer		
→ Organismes sociaux autres charges à payer		
→ Dettes congés à payer	8 675	8 571
→ Provisions charges sociales sur dettes congés à payer	3 266	3 195
→ Prélèvement à la source	230	160
Total	21 357	20 499

3.2.5 Charges à payer par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
Dettes relatives aux fournisseurs et comptes rattachés :	55 818	53 387
→ FNP - Factures non parvenues	21 774	19 855
→ FNP - Factures non parvenues ligue nationale	34 044	33 532
...		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés :	0	0
...		
...		
...		
Dettes des legs et donations :	0	0
...		
Autres dettes :	70 434	84 057
Recherche à reverser à la ligue nationale	70 000	82 571
Aide aux malades	434	1 486
Total	126 252	137 444


4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

Les règles d'élaboration du CROD et du CER ont été validées par le Conseil d'Administration national en date du 03/03/2020.

				14/03/2024 - 15:34	
LA LIQUE CONTRE LE CANCER	051 - COMITÉ DE LA MARNE	Décembre 2023		Décembre 2022	
	EMPLOIS	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
CHARGES PAR DESTINATION					
1.	MISSIONS SOCIALES	409 288,54	403 908,99	387 144,20	384 484,10
	1.1 Réalisées en France	409 288,54	403 908,99	387 144,20	384 484,10
	1.1.1 Actions réalisées par l'organisme	238 590,58	233 211,03	223 418,38	220 758,28
	1.1.2 Versements à d'autres organismes agissant en France	170 697,96	170 697,96	163 725,82	163 725,82
	1.2 Réalisées à l'étranger				
	1.2.1 Actions réalisées par l'organisme				
	1.2.2 Versements à un organisme central ou d'autres organismes				
2.	FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	85 381,00	81 761,25	86 766,75	79 210,71
	2.1 Frais d'appel à la générosité du public	85 261,00	81 641,25	86 766,75	79 210,71
	2.2 Frais de recherche d'autres ressources	120,00	120,00		
3.	FRAIS DE FONCTIONNEMENT	96 980,54	90 543,53	88 516,72	79 186,88
	3.1 Frais d'information et de communication	11 725,80	11 725,80	6 167,53	6 167,53
	3.2 Frais de fonctionnement	67 519,53	61 082,52	62 960,39	53 630,55
	3.3 Autres charges	17 735,21	17 735,21	19 388,80	19 388,80
4.	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	2 433,00	2 433,00	2 817,00	2 817,00
5.	IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	241,00		109,00	
6.	REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE				
TOTAL CHARGES		594 324,08	578 646,77	565 353,67	545 698,69
EXCÉDENT OU DÉFICIT		2 704,92		38 099,33	

		Décembre 2023		Décembre 2022	
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
CHARGES PAR DESTINATION					
1.	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	24 024,18	24 024,18	18 173,94	18 173,94
	Réalisées en France	24 024,18	24 024,18	18 173,94	18 173,94
	Réalisées à l'étranger				
2.	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS	118,37	118,37	1 771,38	1 771,38
3.	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	1 793,13	1 793,13	1 075,29	1 075,29
TOTAL		25 935,68	25 935,68	21 020,61	21 020,61

 051 - COMITÉ DE LA MARNE RESSOURCES	Décembre 2023		Décembre 2022	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1. PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-551 224,37	-551 224,37	-565 801,63	-565 801,63
1.1 Cotisations sans contrepartie	-22 888,00	-22 888,00	-23 240,00	-23 240,00
1.2 Dons, legs et mécénat	-295 493,75	-295 493,75	-306 592,70	-306 592,70
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	-232 842,62	-232 842,62	-235 968,93	-235 968,93
2. PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-35 464,63		-28 661,37	
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises	-6 723,58		-5 924,04	
2.3 Contributions financières sans contrepartie	-27 444,04		-18 313,85	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	-1 297,01		-4 423,48	
3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	-10 340,00		-8 990,00	
4. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS				
5. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS				
TOTAL	-597 029,00	-551 224,37	-603 453,00	-565 801,63

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Décembre 2023		Décembre 2022	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-25 935,68	-25 935,68	-21 020,61	-21 020,61
Bénévolat	-25 935,68	-25 935,68	-21 020,61	-21 020,61
Prestations en nature				
Dons en nature				
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC				
3. CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL	-25 935,68	-25 935,68	-21 020,61	-21 020,61

4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.2.1 Produits liés à la générosité du public

Les produits de la générosité du public constituent la première source de financement de l'Association. Ils sont utilisés en priorité pour le financement des missions sociales.

4.2.1.1 Cotisations sans contrepartie

Les cotisations sans contrepartie sont les cotisations sans autre contrepartie que la participation à l'assemblée générale.

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

4.2.1.2 Dons manuels et dons étrangers

Le poste « dons manuels » comprend les dons manuels monétaires dont le fait générateur est l'encaissement, enregistrés au fur et à mesure de leur collecte et sont répartis entre dons affectés et non affectés.

Il n'y a pas eu de dons reçus en provenance de l'étranger sur l'exercice

Etat du contributeur	Montant total des avantages et des ressources
Total pays X	0
Total pays Y	NEANT 0
Total pays Z	0
Total	0

La version détaillée de l'état séparé des avantages et des ressources provenant de l'étranger que la Ligue doit établir en application de l'article N°2022-04 du 30 juin 2022 est mise à la disposition du public au siège du Comité

4.2.1.3 Mécénat

Le mécénat est un soutien financier ou matériel apporté par une personne morale ou une personne physique à une action ou une activité d'intérêt général.

Le montant octroyé au titre d'une convention de mécénat est comptabilisé en produit dans un compte « Mécénats » à la signature de la convention.

Si la convention est pluriannuelle la part attribuée relative aux exercices ultérieurs est comptabilisée en produits constatés d'avance.

Un mécénat non financier constitue une contribution volontaire en nature.

4.2.1.4 Autres produits liés à la générosité du public

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Quote-part de générosité reçue d'autres organismes		
→ Reversement Legs Lique nationale	220 067	222 650
→ ...		
Revenus générés par les actifs issus de la générosité du public (a) :		
→ Manifestations / Ventes / activité de récupération	3 614	4 515
→ Autres produits affectés aux missions sociales	2 398	7 082
→ Produits financiers	6 763	1 723
→ ...		
Total	232 843	235 969

(a) Au sein de Ligue, les produits financiers sont exclusivement générés à partir d'actifs issus de la Générosité du Public.

4.2.2 Produits non liés à la générosité du public

4.2.2.1 Parrainage des entreprises

Le parrainage est un soutien financier apporté à l'entité par une personne physique ou morale comportant une contrepartie directe (en général publicitaire) pour le partenaire.

Les conventions de produit-partage, qui consistent par exemple en un reversement d'une part du prix de vente d'un article ou d'un service à une entité bénéficiaire, revêtent soit la forme de mécénat soit la forme de parrainage selon les termes de la convention.

4.2.2.2 Contributions financières sans contrepartie

Une contribution financière est un soutien facultatif octroyé par une autre entité. Ces contributions ne constituent pas la rémunération de prestations ou de fourniture de biens.

Une contribution financière reçue d'autres organismes est considérée comme un produit non lié à la générosité du public sauf si, par exemple, une convention prévoit qu'une entité tierce reverse une quote-part de générosité du public de cette entité, auquel cas cette quote-part sera considérée comme des produits de la générosité du public.

Les contributions financières ainsi définies sont comptabilisées à la signature de la convention d'octroi dans un compte de produits :

- D'exploitation, si elles correspondent à une ressource relevant de l'activité courante de l'entité ;
- Exceptionnels, si elles ne relèvent pas de l'activité courante de l'entité.

4.2.2.3 Autres produits non liés à la générosité du public

La rubrique « Autres produits non liés à la générosité du public » comprend :

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Ventes de marchandises ou de prestations de services		
Revenus générés par les actifs non issus de la générosité du public :		
→ Parrainage	6 724	5 924
→ Contribution financières reçues	27 444	18 314
→ Produits divers de gestion courantes et produits exceptionnels	1 297	4 423
Total	35 465	28 661

4.2.3 Subventions et autres concours publics

La rubrique « Subventions et autres concours publics » comprend :

- Au titre des subventions :
 - Les subventions d'exploitation ;
 - La quote-part des subventions d'investissements réintégrée au cours de l'exercice au compte de résultat.
- Les concours publics définis à l'article 142-9.

Les dépenses engagées avant que notre association ait obtenu la notification d'attribution de la subvention sont inscrites en charges, sans que la subvention attendue puisse être inscrite en produits.

Les conventions d'attributions de subvention comprennent généralement des conditions suspensives ou résolutoires. Tant qu'une condition suspensive persiste, la subvention ne peut être comptabilisée en produits.

Une subvention d'exploitation est octroyée à l'entité pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ou de faire face à certaines charges d'exploitation.

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit lors de la notification de l'acte d'attribution de la subvention par l'autorité administrative.

La fraction de subvention dédiée à un projet défini tel que défini à l'article 132-1 qui n'a pu être utilisée conformément à son objet au cours de l'exercice est comptabilisée dans le compte de charges « *Reports en fonds dédiés* » en contrepartie du passif « *Fonds dédiés sur subvention d'exploitation* ».

La fraction d'une subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice en produits constatés d'avance.

Les risques d'indus/de reversement de subvention sont enregistrés en « *Provisions pour risques et charges* »

4.2.4 Reprises sur provisions et dépréciations

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles Reprises sur dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	NEANT	
Total	0	0

4.2.5 Utilisation des fonds dédiés

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Utilisation des fonds dédiés sur subventions d'exploitation Utilisation des fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes Utilisation des fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public	NEANT	
Total	0	0

4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.3.1 Modalités de répartition des charges

La structure du compte de résultat par origine et destination est établie à partir de la balance
Les charges supportées par l'association sont ventilées selon leur origine et leur utilisation entre les différentes catégories :

- Missions sociales ;
- Frais de recherche de fonds ;
- Frais de fonctionnement.

Une répartition analytique des charges directes est effectuée lors de l'enregistrement comptable, les charges indirectes (loyers, salaires, etc.) font l'objet d'une affectation par clé de répartition.

La méthode d'affectation des couts indirects est définie par le Conseil d'Administration et garde un caractère permanent, cette méthodologie a été validé par le conseil d'administration en date du 18 décembre 2018

Les frais de personnel de fonctionnement sont répartis en fonction du pourcentage du temps de travail effectif passé dans les emplois correspondant, selon une clé de répartition.

Le Véhicule est affecté spécifiquement sur 2 mois aux actions suivantes à hauteur de 75 % (collecte / communication) pour Mars bleu et octobre rose

	Fonctionnement	Action pour les malades	Prévention	Recherche	Communication	
Eau et électricité	50%	25%	25%			
Locations Immobilières et charges locatives	50%	10%	20%	10%	10%	
Véhicule	25%		60%		15%	
Entretien sur bien Immobiliers	50%	25%	25%			
Maintenance	50%	20%	10%	10%	10%	
Assurances	50%	25%	25%			
Téléphones / Affranchissements	50%	20%	10%	10%	10%	
Taxes Locales	50%	25%	25%			
Frais de Personnel	Assistante de direction	50%	10%	10%	10%	20%
	Coordinatrice Espace Ligue		50%	50%		
	Chargé de prévention			100%		

REPARTITION DES CHARGES	Missions sociales	Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL
Locations mobilières	2 264	769	1 331	4 365
Charges locatives	3 432	366	3 798	7 597
Assurance	1 370	213	1 158	2 741
Electricité et eau	586		586	1 172
Téléphone	1 825	270	1 078	3 173
Affranchissement	1 902	4 695	965	7 562
Frais de personnel	114 157	10 179	25 873	150 209

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Actions pour les malades	166 079	157 956
Actions d'information, de prévention et de dépistage	99 102	95 594
Actions de formation	888	1 857
Actions de recherche	142 013	130 695
Actions de société et politique de santé	1 207	1 042
Frais d'appel aux dons et legs	85 261	86 767
Frais de fonctionnement (dont communication)	99 665	91 443
Total	594 214	565 354

4.3.2 Missions sociales

MISSIONS SOCIALES		
Actions réalisées directement	2023	2022
Actions pour les malades	122 179	111 801
Actions d'information, prévention,dépistage	99 102	95 594
Actions de formation	888	1 857
Actions de recherche	15 216	13 123
Actions autres	1 207	1 042
Total	238 591	223 418
Versement à d'autres organismes	2023	2022
Actions pour les malades	43 900	46 155
Actions d'information, prévention,dépistage		
Actions de formation		
Actions de recherche	126 798	117 571
Actions autres		
Total	170 698	163 726

4.3.3 Frais de recherche de fonds

4.3.3.1 Frais d'appel à la générosité du public

La rubrique « Frais d'appel à la générosité du public » comprend les charges engagées par l'association dans le but de recueillir auprès du public des moyens pour réaliser son action.

Les frais d'appel à la générosité du public correspondent aux frais de recherche et de traitement de dons et libéralités. Ils comprennent à titre d'exemple :

- Les frais d'appel à dons, quelle que soit la forme de ces dons (en nature, donations, legs, assurances-vie) auprès des entreprises et des particuliers. La publicité ou l'appel à dons peut se faire sous de multiples formes : campagne publicitaire sur panneaux, par envoi postal, par médias sociaux, spots publicitaires ;
- Les frais de traitement des dons, legs, donations, assurance-vie ou mécénat ;
- Les frais d'appel à bénévolat ;
- Les frais de gestion des actifs issus de la générosité du public ou financés par la générosité du public.

4.3.3.2 Frais de recherches des autres ressources

La rubrique « Frais de recherche d'autres ressources » comprend les frais engagés par l'entité dans le but d'obtenir des ressources non liées à la générosité du public et des subventions ou autres concours publics.

Les frais de recherche d'autres ressources comprennent notamment :

- Les frais de recherche et de traitement de parrainage, de cotisations avec contrepartie ou de contributions financières reçues d'autres organismes sans but lucratif pour remplir leurs missions sociales ;
- Les frais liés à la recherche, aux demandes et aux traitements des subventions d'exploitation ou d'investissement ou de collecte de participations, contributions et taxes ;
- Les frais de gestion des actifs qui ne sont pas issus de la générosité du public dont les fruits constituent des produits de l'entité lui permettant de remplir ses missions sociales.

4.3.4 Frais de fonctionnement

La rubrique « Frais de fonctionnement » comprend les charges engagées pour la gestion et la gouvernance de l'entité.

Les charges relatives aux fonctions relevant des frais de fonctionnement dont l'entité peut justifier l'affectation à la réalisation de missions sociales ou à des frais de recherche de fonds, sont affectées aux rubriques « Missions sociales » ou « Frais de recherche de fonds ».

Rubriques	2023	2022
Frais d'information et de communication	11 726	6 168
Frais de gestion	67 520	62 960
Charges financières	563	563
Dotation aux amortissements	17 172	18 825
Dotation aux provisions	2 433	2 817
Impôts sur les revenus de capitaux mobiliers	241	109
...		
Total	99 655	91 443

4.3.5 Dotations aux provisions et dépréciations

Les dotations aux provisions et dépréciations concernent notamment les legs ou donations avec charges et les dépréciations des actifs acquis au moyen de la générosité du public.

Contrairement aux dotations aux provisions et dépréciations qui seront reprises lors de la constatation de la charge, objet de la provision ou de la dépréciation, ou si elles deviennent sans objet, les dotations aux amortissements constituent des charges définitives qui sont ventilées dans les rubriques de missions sociales, frais de recherche de fonds ou frais de fonctionnement.

4.3.6 Reports en fonds dédiés de l'exercice

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Report en fonds dédiés des subventions d'exploitation	NEANT	
Report en fonds dédiés des dons manuels affectés		
Report en fonds dédiés des legs et donations affectés		
Report en fonds dédiés des contributions financières d'autres organismes		
Total	0	0

4.4 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD

4.4.1 Principes généraux

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à l'association un travail (bénévolat, mises à dispositions de personnes), des biens (dons en nature) ou des services (mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage) à titre gratuit.

L'entité qui apporte ou affecte des biens en nature isolés ou des sommes en numéraire, à une personne morale de droit privé à but non lucratif, ne bénéficie, par cette opération, d'aucun droit sur le patrimoine de cette personne morale bénéficiaire.

Les contributions volontaires en nature sont comptabilisées dans des comptes de classe 8 :

- Au crédit, les contributions volontaires par catégorie (dons en nature consommés ou utilisés en l'état, prestations en nature, bénévolat) ;
- Au débit, en contrepartie, leurs emplois selon leur nature (secours en nature, mises à disposition gratuite de locaux, prestations, personnel bénévole).

Ces éléments sont présentés au pied du compte de résultat dans la partie « Contributions volontaires en nature », en deux colonnes de totaux égaux.

4.4.2 Principes de valorisation

Nature de la contribution	Méthode de valorisation	2023	2022
Bénévolat Prestation Autres (à préciser)	SMC x 1,5 Tarif négocié	25 936	21 021
Total		25 936	21 021

4.5 TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales			Frais de recherche de fonds		Frais de fonctionnement	Dotations aux provisions	Impôts sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	TOTAL COMPTE DE RESULTAT	
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger		Générosité du public						Autres ressources
	Par l'organisme	à d'autres organismes	Par l'organisme	à d'autres organismes							
Achats de marchandises	9				5 358					5 366	
Variation de stock										0	
Autres achats et charges externes	75 637				64 346					184 138	
Aides financières	33 763	170 698			200					204 661	
Impôts, taxes et versement assimilés	1 062				265					3 850	
Salaires et traitements	82 975				7 346					109 040	
Charges sociales	31 182				2 833					41 507	
Dotations aux amortissements et dépréciations										17 172	
Dotations aux provisions							2 433			2 433	
Report sur fonds dédiés										0	
Autres charges	13 963				4 913					25 883	
Charges financières										0	
Charges exceptionnelles									34	34	
Participations des salariés aux résultats										0	
Impôt sur les bénéfices								241		241	
TOTAL	238 591	170 698	0	0	85 261	120	96 981	2 433	0	594 324	

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales		Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger			
Secours en nature					
Mises à disposition gratuite de biens					
Prestations de services	24 024		118	1 793	25 936
Personnel bénévole					
TOTAL	24 024	0	118	1 793	25 936

4.6 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

4.6.1 Honoraires des commissaires-aux-comptes

Le montant des honoraires des commissaires-aux-comptes figurant au compte de résultat se présente comme suit :

Rubriques	Exercice 2023
Contrôle légal des comptes Autres missions	3 270
Total	3 270

4.6.2 Charges et produits exceptionnels

Rubriques	Exercice 2023
Produits exceptionnels	
Solde commission sociale	1 177
→ ...	
→ ...	
→ ...	
Total	1 177
Charges exceptionnelles	
→ amende stationnement	34
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
Total	34

4.7 COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)

4.7.1 Compte d'Emploi des Ressources (CER)

LA LIQUE	051 - COMITÉ DE LA MARNE	Décembre 2023	Décembre 2022
Détails	EMPLOIS PAR DESTINATION CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
EMPLOIS DE L'EXERCICE			
1. MISSIONS SOCIALES		403 908,99	384 484,10
<i>1.1 Réalisées en France</i>		<i>403 908,99</i>	<i>384 484,10</i>
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>		<i>233 211,03</i>	<i>220 758,28</i>
<i>Actions en direction des malades, des proches et étbs de santé</i>		<i>119 478,58</i>	<i>111 741,24</i>
<i>Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public</i>		<i>96 422,33</i>	<i>92 994,16</i>
<i>Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics</i>		<i>887,61</i>	<i>1 857,11</i>
<i>Actions de société et politique de santé</i>		<i>1 207,00</i>	<i>1 042,45</i>
<i>Actions internationales réalisées par l'organisme</i>			
<i>Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer</i>		<i>15 215,51</i>	<i>13 123,32</i>
<i>Actions de création-subvention-administration d'établissement</i>			
<i>Autres actions</i>			
<i>Versements à d'autres organismes agissant en France</i>		<i>170 697,96</i>	<i>163 725,82</i>
<i>Actions en direction des malades, des proches et etbs de santé</i>		<i>43 900,00</i>	<i>46 154,60</i>
<i>Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public</i>			
<i>Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics</i>			
<i>Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer</i>		<i>126 797,96</i>	<i>117 571,22</i>
<i>Programmes nationaux</i>		<i>91 797,96</i>	<i>82 571,22</i>
<i>Programmes régionaux et départementaux</i>		<i>35 000,00</i>	<i>35 000,00</i>
<i>Mission reversement legs</i>			
<i>Autres actions</i>			
<i>Actions de société et politique de santé</i>			
<i>1.2 Réalisées à l'étranger</i>			
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>			
<i>Versements à un organisme central ou d'autres organismes</i>			
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS		81 761,25	79 210,71
<i>2.1 Frais d'appel à la générosité du public</i>		<i>81 641,25</i>	<i>79 210,71</i>
<i>Frais d'appel de dons</i>		<i>54 319,07</i>	<i>50 934,48</i>
<i>Frais d'appel des legs</i>			<i>574,76</i>
<i>Frais traitements des dons</i>		<i>22 040,75</i>	<i>18 495,45</i>
<i>Frais de traitements des legs</i>			<i>1 908,00</i>
<i>Frais de campagne pour des dons en nature</i>			
<i>Achats pour manifestations et ventes</i>		<i>5 281,43</i>	<i>7 298,02</i>
<i>Activités de récupérations</i>			
<i>2.2 Frais de recherche d'autres ressources</i>		<i>120,00</i>	
<i>Frais de recherche partenariat</i>		<i>120,00</i>	
<i>Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics</i>			
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT		90 543,53	79 186,88
<i>3.1 Frais d'information et de communication</i>		<i>11 725,80</i>	<i>6 167,53</i>
<i>Frais d'information et de communication externe</i>		<i>9 426,32</i>	<i>2 810,82</i>
<i>Frais d'information et de communication interne</i>		<i>2 299,48</i>	<i>3 356,71</i>
<i>3.2 Frais de fonctionnement</i>		<i>61 082,52</i>	<i>53 630,55</i>
<i>Frais de gestion</i>		<i>51 185,99</i>	<i>45 702,21</i>
<i>Formation administrative</i>		<i>392,40</i>	
<i>Impôts et taxes</i>		<i>2 522,50</i>	<i>2 545,99</i>
<i>Cotisation statutaire 10%</i>		<i>6 981,63</i>	<i>5 382,35</i>
<i>3.3 Autres charges</i>		<i>17 735,21</i>	<i>19 388,80</i>
<i>Charges financières</i>		<i>562,74</i>	<i>563,47</i>
<i>Dotations aux amortissements</i>		<i>17 172,47</i>	<i>18 825,33</i>
<i>Charges exceptionnelles</i>			
TOTAL DES EMPLOIS		576 213,77	542 881,69
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		2 433,00	2 817,00
5. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE			
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE			20 102,94
TOTAL		578 646,77	565 801,63
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		TOTAL	TOTAL
EMPLOIS DE L'EXERCICE			
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES		24 024,18	18 173,94
<i>Réalisées en France</i>		<i>24 024,18</i>	<i>18 173,94</i>
<i>Réalisées à l'étranger</i>			
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS		118,37	1 771,38
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT		1 793,13	1 075,29
TOTAL		25 935,68	21 020,61

LA LIQUE	051 - COMITÉ DE LA MARNE	Décembre 2023	Décembre 2022
Détails	RESSOURCES PAR ORIGINE CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
RESSOURCES DE L'EXERCICE			
1. RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		-551 224,37	-565 801,63
1.1 Cotisations sans contrepartie		-22 888,00	-23 240,00
1.2 Dons, legs et mécénat		-295 493,75	-306 592,70
Dons manuels non affectés		-290 115,75	-283 179,85
Dons manuels affectés		-378,00	-11 412,85
Legs, donations et assurances-vie non affectés			
Legs et autres libéralités affectés			
Mécénat		-5 000,00	-12 000,00
1.3 Autres produits liés à la générosité du public		-232 842,62	-235 968,93
Manifestations		-300,00	
Ventes (dont abonnement à vivre)		-3 314,23	-4 514,66
Prestations et autres ventes			
Activités de récupération			
Charges et Produits exceptionnels			
Droits d'auteurs			
Autres produits affectés aux missions sociales (dont abonnement à vivre)		-2 398,03	-7 081,58
Autres produits affectés			
Produits financiers		-6 762,94	-1 723,02
Quotes parts de générosité reçues d'autres entités		-220 067,42	-222 649,67
2. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS			
3. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTERIEURS			
Utilisation fonds dédiés sur subventions d'exploitation			
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières			
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières provenant du siège			
Utilisation fonds dédiés s/ressources GP			
Utilisation fonds dédiés ressources GP réseau legs affectés			
TOTAL DES RESSOURCES		-551 224,37	-565 801,63
DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE		-27 422,40	
TOTAL		-578 646,77	-565 801,63
Ressources reportées liées a la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)		228 108,22	190 822,55
+ Excédent ou - insuffisance de la générosité du public		-27 422,40	20 102,94
Investissements et désinvestissements nets liés a la GP		13 846,43	17 182,73
Ressources reportées liées a la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)		214 532,25	228 108,22
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		TOTAL	TOTAL
RESSOURCES DE L'EXERCICE			
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		-25 935,68	-21 020,61
Bénévolat		-25 935,68	-21 020,61
Prestations en nature			
Dons en nature			
TOTAL		-25 935,68	-21 020,61

4.7.2 Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public

Le retraitement des immobilisations et de leurs dotations s'appliquent à compter des exercices ouverts dès le premier exercice d'application du règlement soit à compter du 01/01/2009

Acquisition	Nature de l'immobilisation	Montant brut	Subvt d'investissement	Part de l'emprunt	Total des immob acquises par la GP	Dotation brute	Dotation à neutraliser
24/09/2015	IMMEUBLE FLECHAMBAUL	118 340,00				2 366,80	2 366,80
24/09/2015	IMMEUBLE FLECHAMBAUL	11 640,00				465,60	465,60
24/09/2015	IMMEUBLE FLECHAMBAUL	15 520,00				1 034,66	1 034,66
24/09/2015	IMMEUBLE FLECHAMBAUL	19 400,00				1 293,33	1 293,33
24/09/2015	IMMEUBLE FLECHAMBAUL	17 460,00				1 164,00	1 164,00
24/09/2015	IMMEUBLE FLECHAMBAUL	11 640,00				1 164,00	1 164,00
06/09/2016	TRAVAUX ISOLATION PP	1 706,60				113,78	113,78
06/09/2016	TRAVAUX CLOISONS GON	11 034,82				735,66	735,66
06/09/2016	TRAVAUX PLAFONDS PP	8 851,24				590,08	590,08
06/09/2016	TRAVAUX MENUISERIES	9 996,00				399,84	399,84
06/09/2016	TRAVAUX REVETEMENTS	19 200,00				1 920,00	1 920,00
06/09/2016	TRAVAUX HONORAIRES	5 532,80				221,31	221,31
06/09/2016	TRAVAUX ELECTRICITE	12 000,00				800,00	800,00
06/09/2016	TRAVAUX PLOMBERIE GA	18 409,74				736,39	736,39
06/09/2016	TRAVAUX MENUISERIES	10 569,98				704,67	704,67
26/09/2016	UN BUREAU ACCUEIL CO	813,12				81,31	81,31
19/10/2016	CABLAGE TELEPHONE O	2 885,52				192,37	192,37
26/01/2017	TRAVAUX AMENAGEMENT	1 616,16				161,62	161,62
09/03/2020	DYNAMIT ACHAT PC VAL	1 324,80				83,41	83,41
31/08/2021	MANUREGION RIDEAU ME	4 548,00				454,67	454,67
15/11/2021	UNIVR 2 CASQUES VIRT	2 400,00				800,00	800,00
22/12/2021	LNCC ORDINATEUR ANAB	2 531,00				843,67	843,67
30/09/2022	BRUNEAU 12 CHAISES S	715,56				143,11	143,11
13/12/2022	LNCC ORDINATEUR DELL	927,04				309,01	309,01
12/01/2023	FRANCE BARNUMS - BAR				913,50	177,12	177,12
13/07/2023	GIRODMEDICAL / MODEL				1 150,80	107,41	107,41
26/07/2023	EDIMETA / PRESENTOIR				1 261,74	108,65	108,65
		309 062,38			3 326,04		17 172,47

Le financement des immobilisations a été réparti selon les différentes sources de financement utilisées pour réaliser les acquisitions. Les immobilisations sont financées par la Générosité du public en dehors des emprunts et des subventions d'investissements.

Les dotations se rapportant à ces immobilisations sont neutralisées à hauteur de la quote-part de la générosité du public les ayants financées.

4.7.3 Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public

La méthode retenue est la détermination dans un premier temps des emplois financés par des ressources autres que celles collectées auprès du public, répartis selon la comptabilité analytique, il s'agit des rubriques du CROD (autres fonds privés, subventions, et autres concours publics, et autres produits).

L'ensemble des autres fonds privés, subventions et autres produits, sera imputé en priorité sur les actions réalisées directement, puis sur les versements à d'autres organismes.

Par déduction, les ressources collectées auprès du Public financent l'ensemble des emplois qui n'a pas été financé par les autres ressources.

5. AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE

5.1 AUTRES INFORMATIONS

5.1.1 Informations relatives aux bénévoles

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures de bénévolat dans l'année	Equivalent plein-temps des heures de bénévolat (1)	Valorisation en Euros (2)
Administrateurs élus	11			
Ne sont pas comptés les Administrateurs "membres de droit"; Ne sont pas prises en compte les heures d'activité liées aux charges réglementaires, soit la participation aux CA et à l'AG, les signatures d'actes, etc...				
Bénévoles "administratifs"	5	149	0,09	1 793
Il s'agit des bénévoles exerçant leur activité (saisies sur sysmarlig, comptabilité, courrier, téléphone, reçus fiscaux etc...) au siège du Comité. Cela inclut les activités d'administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales.				
Bénévoles de terrain	27	1 354	0,82	24 143
Y compris les administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales Aide aux malades et proches (dans les hôpitaux, à domicile, etc... réunions... Organisation de manifestations Communication, démarches auprès des médias Ventes au profit du CD Collecte de matériels (cartouches, téléphones...) Quête sur la voie publique ou à domicile Démarches auprès des notaires, des entreprises... Autres.				
Total	43	1 503	0,91	25 936

(1) A calculer à partir du nombre d'heures annuelles, sur la base de 35 heures hebdomadaires durant 11 mois (nombre d'heures/1645 heures)

(2) Calculé sur la base d'un SMIC et demi taux horaire=17,28 € (nbre heure équivalent temps plein x 17,28 €), ou renseigné par le calcul de GABES

5.1.2 Informations relatives au personnel salarié

L'effectif moyen salarié de l'association pendant l'exercice par catégorie, se décompose ainsi :

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures DADS	Equivalent plein-temps(1)
Personnel salarié Personnel mis à disposition CES et/ou autres....	3	5 425	3
Total	3	5 425	3

(1) = nombre d'heures DADS/1820 heures

5.1.3 Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice

Rubriques	Nature	Montant
6251 - Voyages et déplacements	Frais de transport et hébergement	3 224
6256 / 6257 - Réceptions et missions	Restauration	1 079
...	...	
...	...	
...	...	
	Total	4 303

Note de frais, ainsi que les factures d'hôtel, de train, d'avion réglées directement par le comité

5.1.4 Certification du nombre d'adhérents

Le nombre de membres du Comité Départemental à jour de leur cotisation s'élève à 2 861 membres.

La cotisation des adhérents s'élève à 8 euros depuis l'assemblée générale de la Fédération du 29 Juin 2001.